

[Texte]

M. Laniel: Irions-nous aussi loin que les Suédois ou les Norvégiens pour faire peur à ces sous-marins qui viennent jouer le long de nos côtes, en échappant une ou deux bombes de profondeur pour les éloigner un peu?

M. Blais: On ne peut pas faire cela, à moins qu'ils soient . . .

M. Laniel: Dans nos eaux territoriales, bien entendu.

M. Blais: Oui. Il faut qu'ils se trouvent dans nos eaux territoriales et rien ne peut nous indiquer qu'un sous-marin hostile ou autre pénètre dans nos eaux territoriales, sans que nous ne lui en donnions la permission.

M. Laniel: Avant d'aborder un autre sujet, j'aurais une question bien précise à poser, monsieur le ministre.

Le mois de juillet dernier, votre prédécesseur a inauguré, à Québec, le nouveau quartier général de la réserve navale, qui se trouvait à Halifax depuis 14 ans, et cela, dans un but bien précis. Le ministre a alors annoncé, si je lis bien, que le Ministère projetait d'ouvrir trois autres divisions de réserve navale au Québec au cours des prochains mois. Voilà bientôt plus de six mois que l'annonce a été faite. Or, j'ai fait une démarche à ce sujet, car j'espère que l'on se rapprochera un peu plus du centre du pays. Ma région serait une région propice, comme je vous l'ai suggéré, car je suis sûr qu'on ne peut établir une unité de réserve navale à Souris (Man.) ou à Saskatoon, car il faut que ce soit le long d'une rivière importante. Doit-on bientôt prendre une décision à cet égard?

M. Blais: Tout d'abord, je dois vous dire qu'il ne faudrait pas minimiser l'importance de Saskatoon en ce qui touche les engagements navals parce que c'est précisément à cet endroit qu'a eu lieu le dernier engagement naval sur territoire canadien, en 1885, . . .

M. Laniel: Je n'y étais pas.

M. Blais: . . . avec un bateau qui s'appelait le *Nordco*. Voilà pour l'histoire canadienne des marins d'eau douce. Il faudrait en prendre note.

• 1100

Pour ce qui est de l'établissement d'unités, je m'en occupe très activement. C'est une chose qui avait été un peu mise au rancart après le transfert de ministères, du moins depuis que j'en avais assumé la responsabilité. M. Lamontagne suivait la chose avec beaucoup d'attention. Quand je suis arrivé, d'autres choses ont attiré mon attention, mais cela fait déjà deux semaines que j'ai remis l'accent sur la question de l'établissement d'unités navales en régions.

Votre région, monsieur Laniel, sera évidemment une parmi d'autres qui seront prises en considération.

M. Laniel: Ma dernière question est plus générale. Elle concerne la situation actuelle à Chypre à la suite de la déclaration unilatérale d'indépendance des Turcs chypriotes. Quel effet a eu cette décision sur notre force de paix à Chypre? Est-ce que cela crée de la tension? Est-ce que notre rôle change? On nous avait laissé entendre que le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale aurait peut-être un ordre de renvoi qui l'autoriserait à étudier tout le rôle de

[Traduction]

Mr. Laniel: In protecting our coasts, would you go as far as the Swedes or the Norwegians, and try to scare off the submarines, by dropping a depth charge or two?

Mr. Blais: We could not do that, unless they were . . .

Mr. Laniel: In our own territorial waters, of course.

Mr. Blais: Yes. The submarines would have to be within our territorial waters, since no hostile submarine or any other for that matter can penetrate our territorial waters without first obtaining our permission.

Mr. Laniel: Before moving on to another subject, I have a more specific question to ask the Minister.

Last July, your predecessor inaugurated a new naval reserve headquarters in Quebec, one that had been in Halifax for more than 14 years, and this with a definite goal in mind. Indeed, if I read correctly, the Minister had announced that the Department of Defence intended to open three other naval reserve divisions in the Province of Quebec in the near future. Well now, that announcement was made some six months ago. I personally have made a request in this respect, since I hope that we will move closer into Central Canada. My region lends itself to a naval reserve, as I had proposed to you, while I also know that it would be more difficult to establish a naval reserve unit in Souris, Manitoba, or in Saskatoon, since normally these units should be along an important waterway. Can we expect an early decision in this regard?

Mr. Blais: First of all, let us not minimize the importance of Saskatoon, with respect to naval engagements, since it is precisely in Saskatoon that the last naval engagement on Canadian territory took place in 1885 . . .

Mr. Laniel: I was not there.

Mr. Blais: . . . involving a ship called the *Nordco*. That is part of Canadian history regarding freshwater sailors. We should know these things.

I am presently involved in establishing those new units. The whole matter was shelved more or less at least since I assumed my new responsibilities. Mr. Lamontagne had been following the matter most attentively. When I took over, other things needed my attention, but over the past two weeks I have been looking into the matter of establishing naval reserve units in the regions.

No doubt, Mr. Laniel, your region will be considered among others.

Mr. Laniel: I have one last general question. It is with respect to the present situation in Cyprus, following the unilateral declaration of independence by the Turkish Cypriots. What effect has this decision had on our peacekeeping force in Cyprus? In Cyprus, has this raised any tension? Is our role there changing? We were given to understand that the committee of External Affairs and National Defence may well receive an order of reference to study this whole matter of the